

L'ÉTUDE DES ENDUITS PEINTS DE CHAMESSON AU MUSÉE DU PAYS CHÂTILLONNAIS-TRÉSOR DE VIX : PREMIERS RÉSULTATS.

NICOLAS DELFERRIÈRE,
DOCTORANT EN ARCHÉOLOGIE ROMAINE,

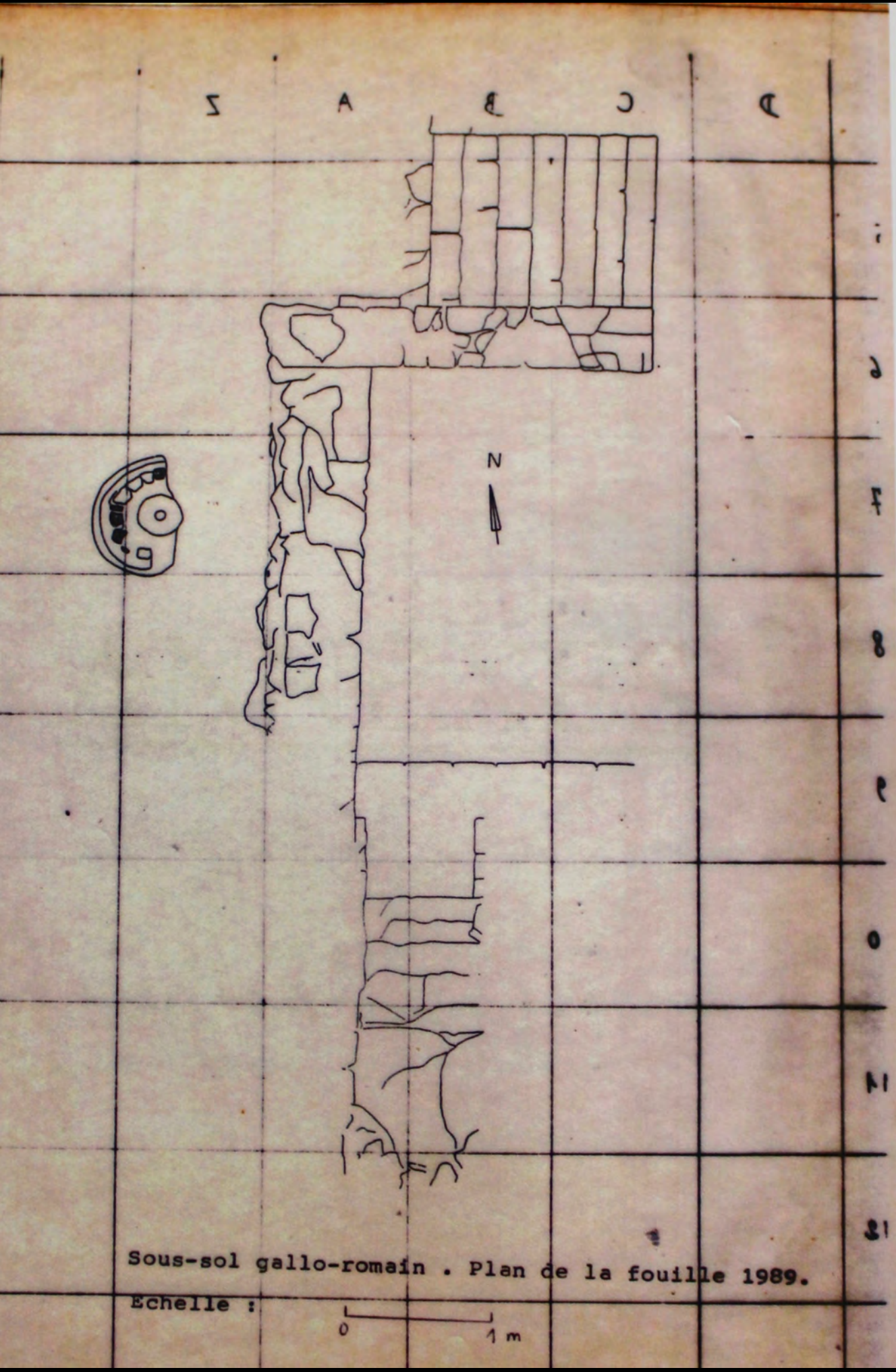
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ,
UMR 6298 ARTEHIS.



EXPOSITION-DOSSIER « LA CAVE AUX OISEAUX »



DU 16 JUIN AU 9
JUILLET 2017



Plan et photographie de la fouille (René Lesko)



DESCRIPTION

Les fragments d'enduits peints, peu nombreux, ramassés durant la fouille ne permettent pas de reconstituer le décor dans sa globalité mais de restituer certains éléments grâce aux assemblages. Homogènes, les enduits peints appartiennent à un même ensemble à fond blanc dont l'organisation générale n'est pas restituable.

Aucun élément de plinthe n'a été découvert ; la zone inférieure du décor n'est pas connue. La transition entre zone inférieure et zone médiane est en revanche bien identifiée. Il s'agit d'une bande verte bordée de bandes ocre jaune, d'une largeur totale de 7 cm. Quelques fragments permettent de dire que la zone médiane devait être couronnée horizontalement par une bande ocre brun de 4 cm de largeur. Cette dernière pouvait également descendre verticalement aux deux extrémités de la paroi ; un fragment présente, en effet, le raccord entre cette bande ocre brun et la bande de transition entre zone inférieure et zone médiane.

La zone médiane devait se composer de panneaux et inter-panneaux à fond blanc. Deux fragments qui s'assemblent peuvent appartenir, soit à l'extrémité intérieure gauche d'un panneau, soit à celle d'un inter-panneau. Composés d'un trait ocre jaune et d'un filet vert parallèles, de rinceaux rouges stylisés et d'un oiseau traité en gris-vert posé sur un plateau ocre jaune souligné de rouge, ces deux fragments permettent d'imaginer cette partie du décor (1A et 1B). Un candélabre devait être situé avec de part et d'autre, symétriquement ou non, des plateaux sur lesquels sont posés, au moins six oiseaux (quatre, traités de manière identique en gris-vert et semblables à des moineaux (1A et 1B, 2, 3 et 4), un plus volumineux en bleu et vert (5) et un, totalement vert et très schématique (6)) ; on peut comparer cette composition avec les oiseaux à celle découverte aux Bolards à Nuits-Saint-Georges. Les rinceaux végétaux stylisés, traités en rouge, en vert, en jaune ou en rouge et vert (7) complétaient le décor ; trop peu d'éléments sont conservés pour permettre de les resituer avec exactitude dans la composition. Il en est de même pour les quelques éléments d'une guirlande végétale traitée en jaune, rouge et vert (9) ainsi que pour le décor de perles et pirouettes (dont ne subsistent que deux fragments) traité, dans une première version, en vert et jaune et dans une seconde, en rouge et jaune (8). Selon toute vraisemblance, ces éléments devaient être suspendus au milieu ou en partie haute de la zone médiane, comme cela existe pour les guirlandes sur le décor du site de Carhaix (Finistère). Enfin, des éléments témoignent de la présence d'une colonne, dont le fût est traité en jaune et vert, accompagnée de rubans rouges stylisés ; d'autres conservent la trace de filets gris en lien avec la colonne (le tout formant un candélabre ?).

Ce décor s'inscrit dans la liste des décors à fond blanc en Gaule romaine, dont la réalisation oscille entre économie et raffinement. Pour Chamesson, le décor présente à la fois des éléments à rattacher à ces deux aspects. La suite de l'étude permettra sans doute d'apporter quelques éléments quant à la datation de cet ensemble.

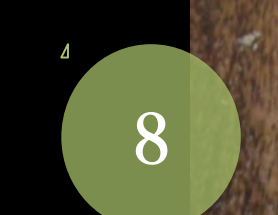
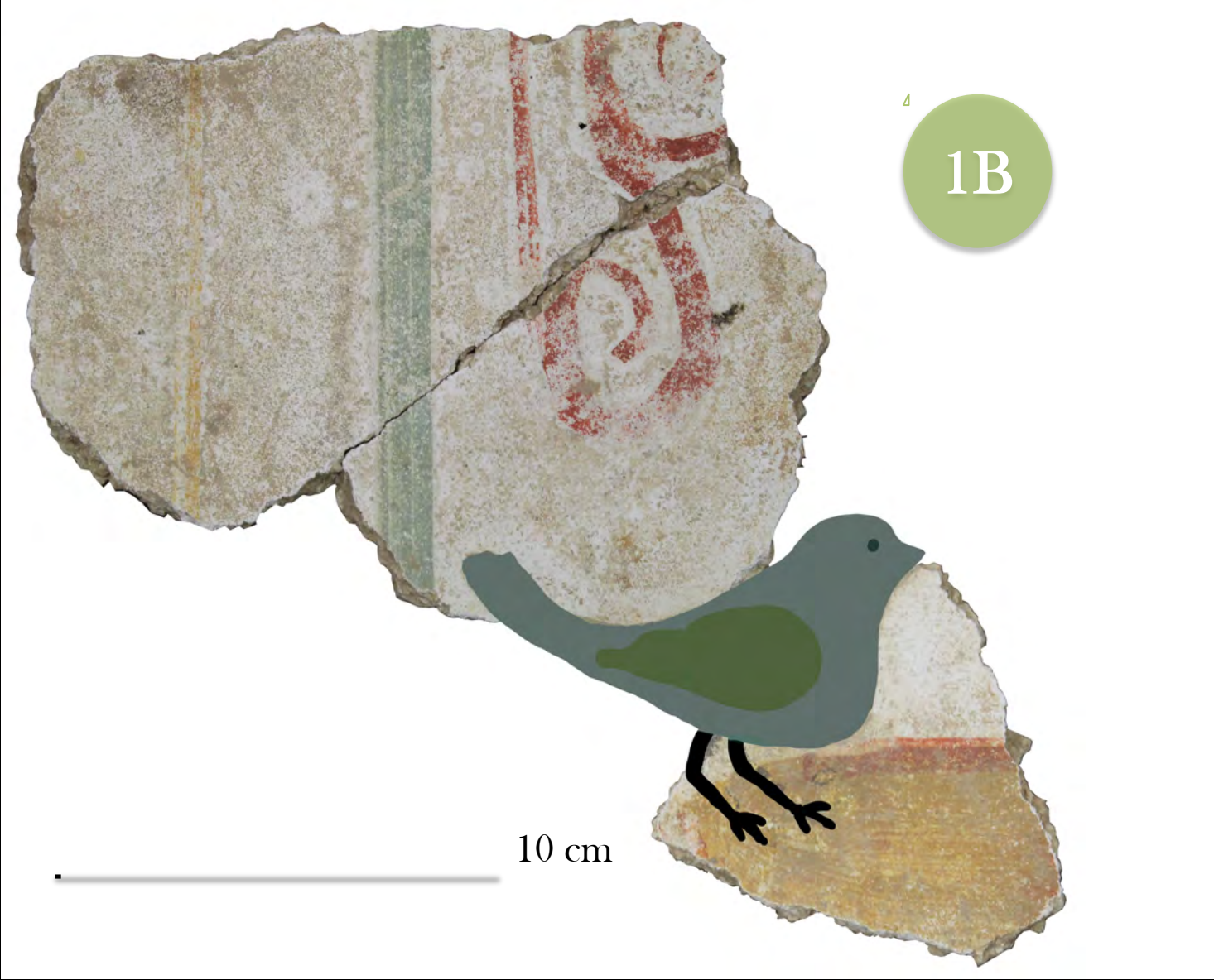
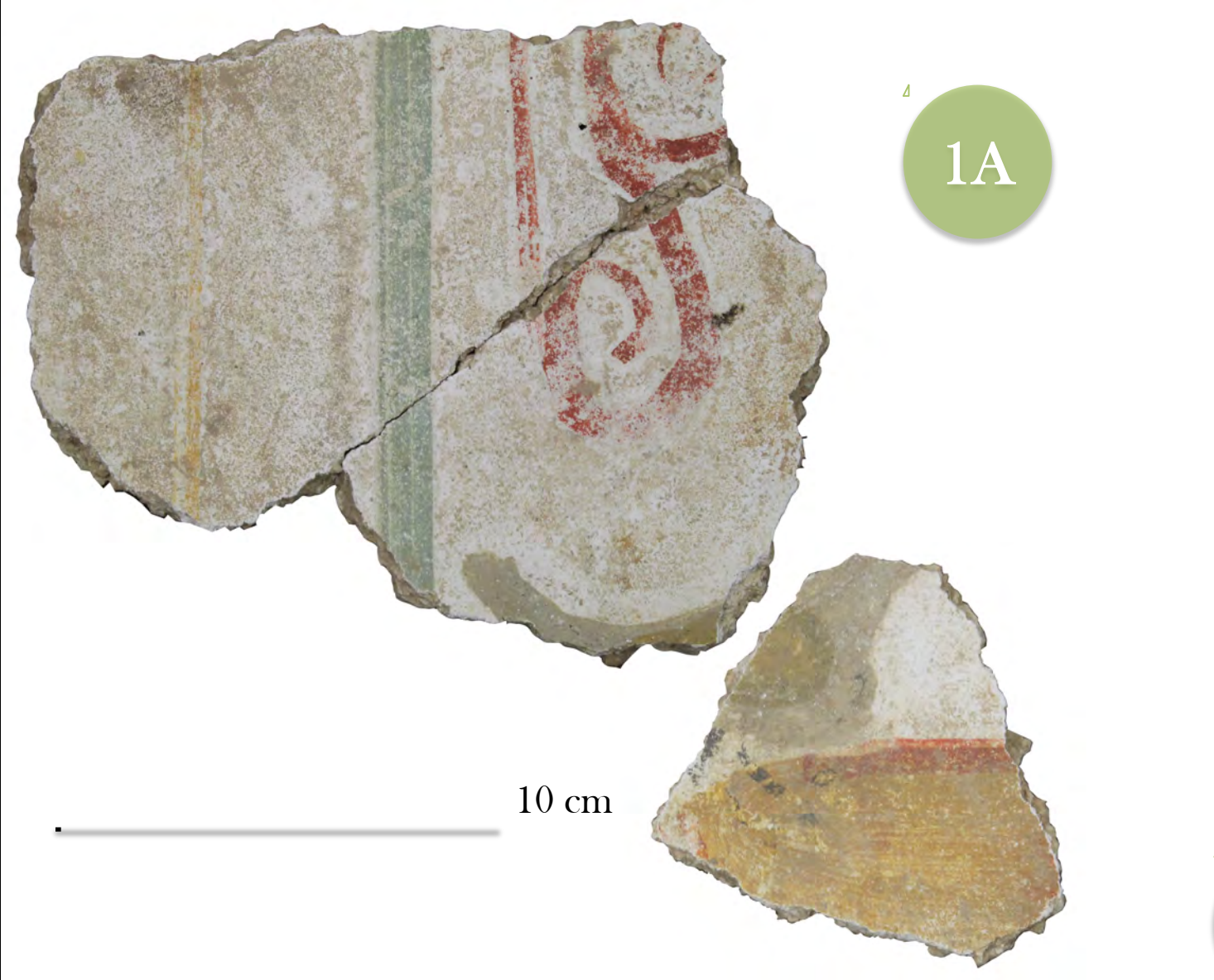
MÉTHODOLOGIE

L'étude des enduits peints (la toichographologie) est composée de plusieurs étapes : le nettoyage et l'assemblage des fragments puis les relevés photographiques et graphiques.

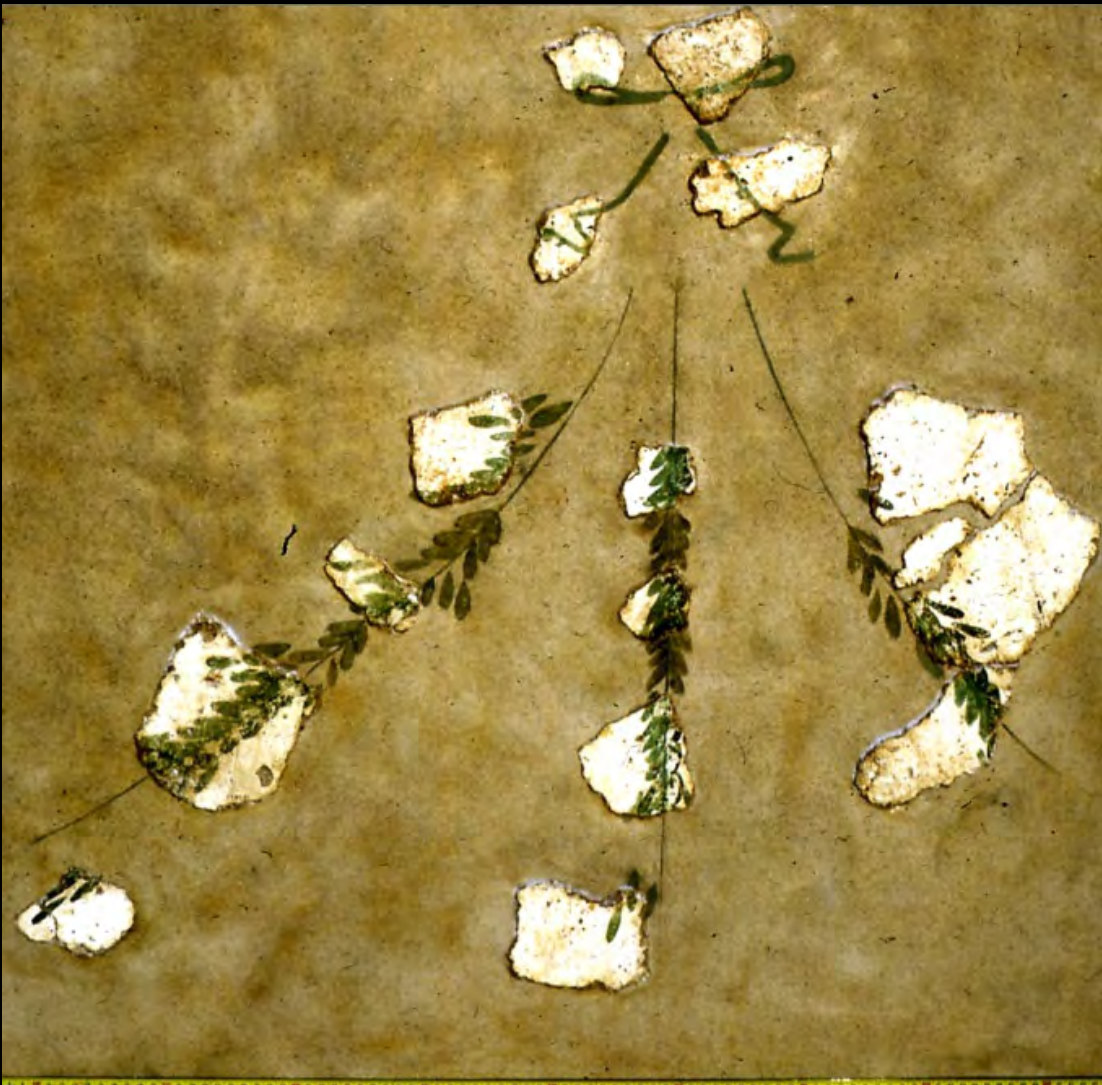
- 1) Le nettoyage des fragments s'effectue à l'eau, à l'aide d'une éponge pour la surface picturale et d'une brosse à dents pour les tranches et le revers.
- 2) Après une phase de séchage des fragments, l'assemblage peut commencer. Il s'agit de reconstituer le décor restant en s'aidant du sens de lissage (repérable parfois à l'oeil nu mais souvent grâce à l'aide d'un compte-fil), des motifs ou encore de cassures caractéristiques de certains fragments.
- 3) Après reconstitution vient la phase de l'étude (surface picturale et mortier de support) avec la documentation photographique et graphique (relevé puis restitution).



La phase du nettoyage
(Cliché : Emmanuelle Boiteux).



Inter-panneau noir avec candélabre à oiseaux
(Les Bolards, Nuits-Saint-Georges ; dépôt archéologique des Bolards), III^e style pompéien
(Cliché : N. Delferrière).



Décor de guirlandes végétales suspendues à un ruban (site de Carhaix, Ile s.), (Cliché : Alix Barbet, Base de données Décors Antiques).

ASPECTS TECHNIQUES (I)

L'ensemble des fragments présente un mortier de chaux compact, blanc, à granulométrie moyenne, composé de deux couches, pour une épaisseur maximum conservée de 5 cm. Au revers, plusieurs empreintes sont visibles bien que mal conservées, elles indiquent que l'élévation sur laquelle était posé ce décor était constituée de moellons. La présence de joints tirés au fer parmi les enduits permet d'avancer l'hypothèse que le décor ne provient pas du sous-sol mais plutôt des élévations au-dessus.

ASPECTS TECHNIQUES (II)

Plusieurs fragments présentent des tracés préparatoires à la réalisation des motifs. Il s'agit d'incisions effectuées dans le mortier encore frais afin de peindre, sans dévier, les guirlandes ou les perles.

BIBLIOGRAPHIE

CHAUME Bruno, « Fouille de sauvetage d'un sous-sol gallo-romain, commune de Chamesson (Côte d'Or) », *Bulletin archéologique et historique du Châtillonnais*, quatrième série, n°7-8, 1966-1985, Châtillon-sur-Seine, 1985, p. 281-289.

LESKO René, *Sous-sol gallo-romain à Chamesson*, « L'habitat à l'oiseau », *Rapport de fouille de sauvetage*, 1989, Buncsey, 1990, 27 p.

PROVOST Michel et JOLY Rachel, « Chamesson », PROVOST Michel, JOLY Rachel, MANGIN Michel, GOGUEY René et CHOUQUER Gérard (dir.), *La Côte-d'Or, d'Allerey à Normier, Carte archéologique de la Gaule*, 21/2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2009, p. 145-147.